La Lettre de la CAPEB

LA LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

N° 1268
5 septembre 2025

L'ACTUALITÉ

L'ARTISANAT DU BÂTIMENT ENTRE ESPOIR ET MENACES : LES ARTISANS ATTENDENT DES SIGNAUX CLAIRS DE L'ÉTAT

Le Président de la CAPEB a tenu une conférence de presse ce 10 septembre pour alerter sur la situation encore instable des entreprises artisanales du bâtiment et mettre en garde l'exécutif quant aux décisions qui pourraient l'entraver encore davantage.

Après plusieurs trimestres dans le rouge, l'artisanat du bâtiment donne quelques signes de mieux. Au deuxième trimestre 2025, l'activité recule encore de 4,5 % par rapport à l'an dernier, mais cette baisse est un peu moins forte qu'auparavant. Faut-il y voir le signe que le secteur a touché le fond ? Les artisans veulent y croire, mais leur confiance reste suspendue aux décisions de l'exécutif.

En effet, le contexte économique général semble s'améliorer : l'inflation reflue (1 % en juillet 2025), les taux d'intérêt baissent et les crédits à l'habitat repartent (+50 % au premier trimestre). Les ventes de logements anciens se redressent également (907 000 ventes sur les 12 derniers mois), autant d'indicateurs qui pourraient laisser entrevoir une reprise des chantiers de rénovation.

Pour autant, les entreprises artisanales du bâtiment continuent de souffrir. L'activité reste très dégradée dans le neuf (-9 %), tandis que l'entretien-amélioration recule encore de 1,5 % et les carnets de commandes s'amenuisent (68 jours en moyenne, quatre de moins qu'il y a un an). Tout ceci ayant évidemment une incidence sur les emplois (9 000 emplois détruits entre 2024 et aujourd'hui).

Nous sommes donc devant une situation paradoxale ; les crédits repartent, les ménages veulent rénover, et les aides aux travaux de rénovation énergétique sont bien engagées (2,6 Mds en juin) mais ce ne sont pas les artisans ni leurs clients qui en profitent (ce segment d'activité recule de 1,5 %).

Pourtant, on le sait bien, la rénovation énergétique est un gisement immense : 11 millions de logements (soit un tiers du parc français) sont dans le bâti ancien ou patrimonial, plus de 5 millions de logements sont des passoires thermiques et 80 % des logements de 2050 sont déjà existants et devront être rénovés. Selon France Stratégie et la DARES, 170 000 à 250 000 emplois supplémentaires pourraient être créés d'ici 2030. Les artisans, qui réalisent l'essentiel de ces chantiers, devraient en être les premiers bénéficiaires. Mais cela suppose un cadre stable et lisible, avec des aides accessibles et durables. Le gouvernement doit choisir : soit il accompagne la relance et permet aux TPE du bâtiment de jouer pleinement leur rôle dans la transition écologique, soit il envoie un signal de défiance et précipite un nouveau recul. La CAPEB a travaillé cet été avec le ministère du Logement et ses Directions pour faire avancer les deux mesures qu'elle propose depuis deux ans, à savoir la possibilité d'accéder au RGE via la VAE et la mise en place d'un parcours de rénovation par gestes. Les échanges se sont accélérés dernièrement pour tenter de faire publier des textes réglementaires allant en ce sens avant le vote de confiance prévu lundi 8 septembre.

De toute évidence, l'instabilité gouvernementale est très défavorable aux évolutions nécessaires pour permettre aux entreprises artisanales du bâtiment de se positionner plus largement sur le marché de la rénovation énergétique.

Les décisions qui pourraient être prises, malgré notre opposition et celle de nombreux acteurs, d'exclure de l'éligibilité des aides les travaux d'isolation des murs (ITI et ITE) et les chaudières biomasses, seraient un nouveau coup dur pour les entreprises.

Bref, les discours vont dans un sens et les actes dans un autre, au désavantage des petites entreprises. Les artisans du bâtiment sont légitimes à revendiquer une véritable reconnaissance politique et sociale. Ils représentent 96 % des entreprises du bâtiment et emploient la moitié des salariés du secteur. Et pourtant, les arrêtés de la

• • •

représentativité patronale ont été pris cet été sur la base de critères qui n'en tiennent absolument pas compte.
La lassitude est palpable. Instabilité gouvernementale, réformes attendues sans cesse reportées, lenteur des décisions sauf quand elles vont à l'encontre des intérêts des petites entreprises… L'exécutif porte une responsabilité claire. Oui, les finances publiques sont contraintes, mais ce n'est pas en fragilisant les TPE du bâtiment que le pays se portera mieux. L'État doit cesser d'entraver l'activité et l'expression des petites entreprises. Sans elles, il n'y a ni logement rénové, ni confort accru pour les ménages, ni trajectoire crédible vers la transition écologique. Mais elles ne peuvent pas avancer si les règles changent au gré des vents politiques, si les simplifications promises sont sans cesse reportées, si leur place dans le dialogue social est niée.

ÉCONOMIE

→ PAS BESOIN DE CONSTRUIRE AUTANT DE LOGEMENTS

La CAPEB a été longtemps la seule à l'affirmer mais elle est aujourd'hui rejointe dans ses convictions qu'il n'est pas nécessaire de construire, construire et encore construire des logements neufs. L'Ademe et le Secrétariat général à la planification écologique l'affirment également, tout comme le Service des données et études statistiques (SDES) qui révise à la baisse le besoin national en logements neufs. Leurs projections annoncent un ralentissement durable de la construction neuve en France. D'ici 2050, le besoin annuel en logements pourrait ainsi être réduit de moitié, voire davantage, par rapport aux décennies précédentes. La priorité devrait donc être donnée à la remise sur le marché de logements vacants et à la rénovation, plutôt qu'à la construction massive. Le SDES prévoit ainsi un besoin de constructions neuves de 208 000 logements par an jusqu'en 2030 puis 139 000 logements par an sur les 10 ans qui suivent puis 55 000 logements annuels de 2040 à 2050. Un fort recul donc qui s'accompagnera nécessairement d'un rééquilibrage entre neuf et rénovation que nous appelons de nos vœux depuis des années. Mais ce virage vers une production plus raisonnable risque aussi de concentrer l'activité entre les mains de quelques grands promoteurs, au détriment des artisans et petites entreprises du bâtiment qui assurent pourtant le dynamisme économique local. Cette fin programmée de la croissance continue du parc immobilier renvoie les acteurs du neuf vers la rénovation et la réhabilitation, de nouveaux marchés qu'ils ne maîtrisent pas et pour lesquels ils ont besoin des artisans du bâtiment qui, eux, ont les savoir-faire appropriés. Ils ont toute leur place dans cette nouvelle donne et doivent être entendus et respectés. Mais ils devront aussi changer leurs modes de fonctionnement afin de ne pas se voir évincés de ces marchés par les gros faiseurs. Travailler en groupement devient une option à envisager avec le plus grand sérieux. C'est également le sens du Plan de relance du bâtiment publié cet été par la CAPEB que de rendre l'avenir du marché du neuf plus adapté aux spécificités des entreprises artisanales.

COMMUNICATION

→ BRAVO AUX VAINQUEURS DES TROPHÉES DE LA CONSTRUCTION 2025 !

Nous saluerons tout particulièrement le lauréat de la catégorie des chantiers inférieurs à 150 m², prix remis chaque année par le Président de la CAPEB. Cette année, c'est l'entreprise ARTI'Bain Énergie qui a remporté le Trophée. Installée en Mayenne, l'entreprise de plomberie, chauffage, électricité, salle de bain clé en main, et énergies renouvelables a été saluée pour son opération « Les petits pas de Raphaël » réalisée dans l'Orne. Il s'agissait d'aménager une seule salle de bain pour une maison familiale dont un des enfants est en fauteuil. En lien avec son ergothérapeute et grâce l'outil de réalité virtuelle développé en interne par l'entreprise, les dimensions et hauteurs adéquats pour chaque élément ont pu être définies avec précision afin que chacun, et surtout Raphaël, puissent l'utiliser en toute autonomie. Ce système de réalité virtuelle adapté à la conception de salle de bain a permis, en lien avec des professionnels du milieu médical, d'être immergé dans la future salle de bain où le client en situation de handicap peut se projeter, définir et valider les dimensions et accessoires adaptés à ses besoins. C'est un grand progrès dans le domaine de l'accessibilité, encore peu développé aujourd'hui au regard des besoins réels. Une belle opération qui illustre la capacité des artisans du bâtiment à combiner leur expertise avec celle des professionnels de l'accessibilité et qui se distingue par son approche globale et humaine pour la réalisation de travaux sur mesure et adaptés à des besoins particuliers. L'intégration numérique de l'immersion en réalité virtuelle dans la réalisation de projet d'adaptation du logement rend cette démarche encore plus innovante. Un grand bravo à notre adhérent !

SOCIAL

→ COMMENT AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PLAQUISTES ? UN WEBINAIRE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS !

Le 15 septembre à 11h30, connectez-vous au webinaire pour entendre et échanger avec Yann Danion et l'OPPBTP qui vous présenteront l'étude réalisée sur les principaux risques professionnels liés aux travaux du plaquiste et aux moyens d'y remédier. Ce webinaire est ouvert à tous, CAPEB départementales, entreprises adhérentes et non adhérentes. Nous vous invitons donc à diffuser largement **le lien qui permettra de suivre ce webinaire le 15 septembre.** Une CPE est en cours de finalisation sur les enseignements à retenir de l'étude réalisée sur le sujet et sera prochainement disponible.

→ UNE ENQUÊTE VIENT DE COMMENCER SUR LES HEURTS ENGINS PIÉTONS. N'HÉSITEZ PAS À PARTICIPER !

Début 2026, l'OPPBTP lancera une campagne sur les risques de heurts de piétons liés aux engins utilisés dans le périmètre d'un chantier fermé. Toutes les entreprises de TP et de Bâtiment sont concernées par ce risque, mais toutes ne disposent pas des moyens nécessaires pour agir. C'est pourquoi la campagne ciblera particulièrement les TPE et PME du BTP. En amont de cette campagne, l'OPPBTP réalise une enquête de perception tout au long de ce mois de septembre. Nous vous invitons à **y participer** et à inviter les artisans du bâtiment à en faire autant. **L'enquête est ouverte jusqu' 30 septembre.**
À titre informatif, je vous mets en pièce jointe le doc de l'OPPBTP qui présente l'ensemble de leur projet.

RÉSEAU

QUAND PAUL LETERTRE BATAILLAIT POUR LE RESPECT DE L'ARTISANAT

Président de la CAPEB Nationale de 1982 à 1993, Paul Letertre nous a quittés le 15 août dernier. Il avait 96 ans. Il était un homme de conviction et de valeurs. Un maçon qui s'est employé à défendre les intérêts et les valeurs des artisans du bâtiment, dans une recherche permanente d'équilibre et de justice. Il était profondément attaché à la formation et à la transmission et a contribué, par son engagement, à poser des fondations solides pour la formation continue, permettant à des générations d'artisans et de salariés de s'améliorer encore et toujours dans l'exercice de leur métier. Paul Letertre était aussi un syndicaliste de terrain, fait d'écoute, de rigueur et de consensus. Il rappelait volontiers l'ordre de ses priorités à ses collègues militants : la famille d'abord, l'entreprise ensuite, et enfin l'engagement syndical. Une philosophie qui ne l'a pas empêché d'obtenir des avancées majeures pour ses pairs que ce soit au nom de la CAPEB, comme la possibilité pour les artisans de s'assurer contre les conséquences financières de la faute inexcusable de l'employeur, ou au nom de l'UPA d'alors où il est parvenu à obtenir la considération de la TPE et de l'artisanat par les Pouvoirs publics, l'intégration de représentants de l'artisanat dans les grandes instances nationales sociales, avec un vrai coup de force à l'UNEDIC pour prendre possession d'un siège. C'est à lui et à ses collègues d'alors que nous devons la représentativité de l'UPA, devenue U2P aujourd'hui.
Sa signature, aux côtés de Martine Aubry alors ministre du Travail, d'une convention contre le travail clandestin, reflétait son souci de justice et d'équité pour le monde professionnel qu'il représentait. À sa famille, à ses proches, à tous ceux qui ont travaillé et cheminé à ses côtés, nous adressons nos condoléances sincères et émues. Que son souvenir continue d'inspirer celles et ceux qui perpétuent aujourd'hui son œuvre. pour une CAPEB moderne, dynamique et progressiste, et pour le respect et la reconnaissance à sa juste valeur de l'Artisanat, des hommes et des femmes qui le composent.

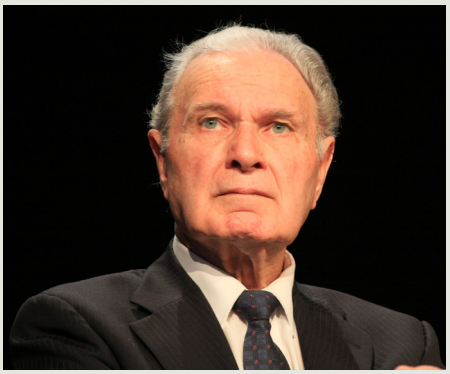

→ UNE NOUVELLE GOUVERNANCE À LA CAPEB DE L'OISE

Le Conseil d'administration de la CAPEB Oise a été entièrement renouvelé cet été. Les huit administrateurs sortants ne se représentaient pas, hormis Nicolas Libouban, électricien qui a été élu Secrétaire du Bureau. Matthieu Lefebvre, plombier chauffagiste de 36 ans, succède à Benjamin Lassalle tandis que le maçon Tristan Jackstadt, s'est vu confier le poste de Trésorier. Tous nos encouragements à cette nouvelle équipe !

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PATRIMOINE

Le 26 août, la CAPEB accueillait Hélène Fernandez, Directrice adjointe, Direction des patrimoines et de l'architecture et Magali Pinon-Leconte, Sous-directrice de l'architecture, toutes deux issues du ministère de la Culture. Éric Le Dévéhat, chef de file patrimoine de la CAPEB, les a reçues avec deux autres membres du groupe patrimoine

de la CAPEB, Sébastien Laveaux et Franck Caverzaghi. Ce fut une occasion de revenir sur le sens de la démarche patrimoine de la CAPEB, davantage ancrée dans le pragmatisme et l'opérationnel, loin de la seule restauration des monuments historiques. Les échanges, très constructifs, ont permis de mettre en évidence l'intérêt de cette démarche ouverte et réaliste pour les tous les acteurs, à commencer par les architectes. Les représentantes du ministère de la Culture ont partagé avec les représentants de la CAPEB le fait que le patrimoine emblématique n'est pas le seul qui mérite d'être restauré et qu'il est essentiel de faire en sorte que le bâti ancien puisse trouver une seconde vie, en améliorant les conditions de son usage, notamment en termes de confort thermique, toujours dans le respect de la qualité architecturale. Des actions communes avec les jeunes architectes et les ABF ont été évoquées ainsi qu'une prochaine rencontre.

CESE

Le Groupe de l'Artisanat et des Professions libérales reprenait ses travaux ce lundi 1er septembre, tout comme la Commission Travail et Emploi qui suivait mercredi.

PRESSE

La situation politique a amené la presse à solliciter le Président de la CAPEB pour

évoquer l'impact de l'instabilité actuelle sur leurs perspectives d'activité. Jean-Christophe Repon a ainsi répondu dès la semaine dernière à Batiactu et à Batiweb. Il a tenu ce jeudi une conférence de presse devant une vingtaine de journalistes, pour revenir sur les grandes tendances conjoncturelles ainsi que le caractère décisif des décisions qui seront prises dans les prochains jours/semaines par le Gouvernement (**en savoir plus sur ARTUR**). Il a également donné plusieurs interviews mercredi (France Inter, La Tribune, Le Parisien, Marianne) au sujet de MaPrimeRénov' et des mono gestes. À chaque fois, il a déploré le casse-tête que représentent pour les artisans les changements de règles permanents et leur impact négatif sur l'activité dès lors qu'ils réduisent le champ des travaux éligibles aux aides.

CAISSES CONGÉS

Le Président de la CAPEB participait ce mardi matin au Conseil national de CIBTP France.

RÉSEAU

En amont de la conférence de presse de jeudi matin, une visio a été organisée avec le Réseau afin de permettre un

échange avec le Président confédéral sur la conjoncture et les mesures en discussion avec le gouvernement. Une autre visio avec le Réseau a été organisée jeudi matin par Sylvain Fornès, Président des Métiers de la Peinture & Décoration concernant **l'opération Peintres du cœur** qui se déroulera la semaine de la Saint-Luc. Le Président confédéral y est intervenu brièvement pour encourager le plus grand nombre à relayer cette action solidaire.
Par ailleurs, le Président confédéral avait prévu de participer ce vendredi 5 septembre aux Universités d'été de la CAPEB PACA Corse.

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral du 4 septembre est revenu sur les arrêtés de la représentativité patronale et a échangé sur les actions à suivre. Il a également évoqué la situation de la négociation sociale au sein de l'APNAB. Les perspectives politiques de la rentrée, l'état des lieux des discussions avec le Ministère concernant MaPrimeRénov', et les dernières actualités relatives à la REP ont ensuite nourri les débats puis le déploiement de la solution IArtisans by CAPEB a été examiné.
Les membres du Bureau confédéral ont également pris connaissance des premiers résultats de l'audit sur l'intelligence artificielle.

Enfin, le Bureau a évoqué le déroulé de la CNAGS du 24 septembre, abordant la question du processus d'élaboration des résolutions, le lancement de l'opération *Octobre Rose*, et le calendrier syndical 2026.

U2P

Le Conseil exécutif de l'U2P faisait aussi sa rentrée ce 4 septembre avec un ordre du jour particulièrement chargé : l'actualité politique et parlementaire pour commencer avec les dernières déclarations du Premier Ministre concernant le plan pluriannuel pour rééquilibrer les comptes publics, le document de cadrage du Gouvernement adressé aux partenaires sociaux en vue de revoir à nouveau la convention d'assurance chômage, ainsi que les autres sujets de négociations paritaires (suppression de jours fériés, modernisation du marché du travail et qualité du travail). Le Conseil est aussi revenu sur la rencontre avec la ministre du Travail le 22 juillet dernier, et sur le courrier du Président de l'U2P à la ministre chargée du Travail et de l'Emploi concernant la représentativité patronale. Un point a été fait à ce sujet sur le recours à engager contre l'arrêté du 8 juillet 2025. Des désignations et des questions internes aux U2P territoriales ont conclu cette réunion.

TROPHÉES DE LA CONSTRUCTION

Comme chaque année, la CAPEB est partenaire des Trophées de la Construction organisés par Batiactu. Dans ce cadre, le Président remet le prix du lauréat de la catégorie chantier inférieur à 150 m². Ce jeudi soir, il a remis ce Trophées à l'entreprise ARTI'Bain Énergie pour son projet « Les petits pas de Raphaël » (voir notre rubrique Communication).

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information, rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à ARTUR

Crédit photo : © CAPEB / © 2025 iStockphoto LP.